

### **De gros travaux à la caserne des pompiers**

La caserne, construite en 1975, n'avait pas fait l'objet de gros travaux depuis. Or, les besoins ont évolué. La féminisation des équipes, la présence de jeunes sapeurs pompiers nécessitent la construction de vestiaires adaptés. Par ailleurs, les conditions d'hygiène pour l'ambulance imposent la création d'un local spécifique.

Pour ces raisons, le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Deux-Sèvres (SDIS 79), a décidé de faire une extension du bâtiment actuel, vers l'arrière, sur un terrain que la commune a cédé gratuitement. Ces travaux, représentant un investissement de 450 000 € TTC, vont débuter prochainement et dureront 10 mois.

### **La vitesse tue**

Vous avez bien vu ce radar pédagogique qui vous rappelle la vitesse à laquelle vous roulez. Peut-être que vous vous posez des questions sur l'utilité de cet appareil.

Réfléchissez aux renseignements suivants.

Les deux tiers des accidents dans lesquels il y a des blessés ou des morts, arrivent sur les routes où la vitesse est limitée à 50km/h.

À cette vitesse, un véhicule parcourt 14 mètres par seconde, c'est dire l'équivalent de la longueur de trois voitures et il lui faut 25 mètres pour s'arrêter.

Mais souvenez-vous qu'à 60 km/h il faut 36 mètres, 11 mètres de plus, pour s'arrêter.

Généralement, un piéton renversé par une voiture qui roule à moins de 50 km/h peut survivre mais il est entre 3,5 fois et 5,5 fois plus probable qu'il meure si la voiture roule entre 50km/h et 60km/h.

Nous sommes tous concernés et tous responsables. Montrons le par notre attitude.

### **Des travaux Place Cail**

Un accident de la route a eu lieu le 1<sup>er</sup> septembre 2018 et endommagé des bornes et une partie du béton désactivé, Place Cail, côté pair. Les travaux de rénovation vont enfin avoir lieu, après 2 expertises d'assureurs. Nous regrettons ce délai trop long, mais il nous a été impossible de faire effectuer ces réparations plus vite.

### **Une voiture électrique dans nos services**

Dans le cadre de la gestion de notre parc de véhicules, le Conseil Municipal a décidé d'acheter une voiture électrique (une Citroën C0) servant principalement aux déplacements du service ménage. Ce choix a été fait pour participer au développement des énergies propres et surtout montrer l'exemple.

### **Bientôt des travaux rue de la Pirounelle**

Chaque année, la commune organise des travaux de réfection des conduites d'eau potable. Après le renouvellement des conduites de l'Avenue Auguste Gaud en 2018, c'est au tour de la rue de la Pirounelle de faire l'objet de cette rénovation.

Ces travaux auront lieu à partir du 9 septembre, et devraient durer 3 semaines.

Pendant cette période, la rue sera entièrement fermée. Seuls les riverains pourront accéder à leur propriété en voiture.

### **Des travaux rue de l'Huilerie**

Dans le cadre de l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, des travaux vont avoir lieu rue de l'Huilerie de septembre à novembre. Compte tenu de l'étroitesse de cette rue, la circulation sera entièrement interdite et la rue fermée, sauf pour les riverains.

Ces travaux, prévus depuis 2018, contribuent à l'embellissement de la commune et représentent un investissement total de 146 000 € TTC. Une subvention d'Enedis (Société anonyme en charge de la gestion des réseaux d'électricité), d'un montant de 23 000 €, vient diminuer le coût résiduel pour la collectivité.

Une réunion avec les riverains aura lieu dans les prochains jours pour les informer des modalités pratiques de ce chantier et de ses incidences.

### **Des travaux rue du Grand Four**

Le béton désactivé de la rue du Grand Four date de 1992, année de la rénovation de l'ensemble de la Place Cail. Une partie de cette rue est en mauvais état. Les travaux de réfection ont eu lieu il y a quelques jours mais la période de fermeture de la route se prolonge jusqu'au 25 septembre.

En effet, le nouveau béton désactivé nécessite une période de séchage de 3 semaines, pendant laquelle aucun véhicule ne doit passer.

Nous vous remercions de votre compréhension.

### **Une bonne nouvelle**

Tout le monde a pu s'apercevoir du mauvais état de la RD737 (route de Melle) au niveau des « virages des Vaux ».

La dégradation rapide de ce tronçon est due au mauvais temps (gel, pluie...) lors des derniers hivers.

Prévus au plus tôt en 2020, les travaux de réfection vont être avancés puisqu'ils vont avoir lieu dans quelques semaines (fin septembre – début octobre).

Cette bonne nouvelle est due à un retard dans des travaux au nord du département. Le Conseil Départemental a donc reporté les crédits nécessaires pour les travaux dans notre commune. Ces travaux, qui consistent en une reprise du tapis d'enrobé, représentent un investissement de 170 000 €.

### **Un changement complet de l'éclairage dans la salle Raymond Quiard**

L'éclairage actuel de la salle Raymond Quiard date de sa construction en 1988. La commission patrimoine a souhaité changer complètement le dispositif actuel (appliques halogènes et plafonniers) par des éclairages leds. Cet investissement, réalisé par les agents communaux, avant la fin de l'année, permettra de diminuer la consommation électrique.

### En septembre, les horaires changent !

A compter du 16 septembre, les horaires d'ouverture de l'étang changeront. Il sera possible de pêcher de 8h à 20h. De plus, de début septembre à la fermeture, la pêche sera interdite tous les mardis.

L'alevinage reprendra quant à lui, le 27 septembre, mais en cas de température de l'eau trop élevée, certains lâchers pourront être reportés. En cas de changement, vous serez informés par voie de presse, sur le panneau lumineux Place Cail et le site web de la mairie.

Les cartes journalières ou annuelles sont en vente chez les dépositaires suivants : Mag'Presse, Le Sèvre, les boulangeries Maître et Vacher et Stock-Fouille ainsi qu'à la mairie.

D'autre part, lors de la séance du Conseil Municipal du 15 octobre 2018, un règlement intérieur du site du château de Javarzay et du plan d'eau communal a été validé. Ce règlement interdit par exemple que de la nourriture soit distribuée (comme du pain) aux animaux sauvages (canards, oiseaux...) sur le site de l'étang et dans l'eau ; que tout propriétaire a le devoir de ramasser les déjections de son (ses) chien(s)... Merci de respecter ce règlement.

Les règlements sont consultables sur les panneaux d'affichage à l'étang, à la mairie (tél 05.49.29.80.04) ainsi que sur le site internet de la commune : [www.chef-boutonne.fr](http://www.chef-boutonne.fr)

### De nouvelles expositions artistiques au château de Javarzay

Nous continuons comme dans chaque numéro de Couleurs à la Une, le descriptif des expositions temporaires au château. La saison 2019 se poursuit, par la présence depuis le 17 août, et jusqu'au 8 septembre de Johann Mouclier. Depuis sa plus tendre enfance, il réalise des portraits au fusain et représente aussi la féminité.

Il exerce cette activité exclusive et en vit, depuis l'âge de 40 ans. Deux villes l'accueillent en permanence, Auvillar (82) et Les Sables d'Olonne (85).

Du 14 septembre au 6 octobre, nous accueillerons Peter et Christiane Anderson, dont leurs œuvres décrivent les oiseaux, selon le choix de chacun, le papier, la lumière. Comment ? au travers de l'abstraction pour l'un, le figuratif absolu pour l'autre. Ce couple est complémentaire, n'ayant qu'un seul thème.

Nous ne dirons rien de plus de ces artistes, laissant à chaque visiteur le plaisir de la découverte et l'occasion personnellement de ressentir ce qu'il verra.

A mi-saison, les compliments des présents ont afflué. Faites comme eux, venez et appréciez....

### Pour être à jour

Nous vous rappelons l'outil de communications et d'alertes, **Illiwap**. Les personnes qui s'abonnent à cette application, illimitée, gratuite, sans publicité et respectueuse de la vie privée, reçoivent les messages sur la vie de la commune au quotidien et en temps réel.

**Pour bien suivre l'actualité Chef-Boutonnaise**, scannez le QR code ou composez le code émetteur @79083 dans l'application.

Plus de renseignements, auprès de Chrystel, à l'accueil de la mairie (tél 05.49.29.80.04).



### Ces oiseaux qui nous gênent

Il y a les pigeons et les corvidés, c'est à dire les corbeaux, les corneilles, les pies, les témias et les geais.

Les pigeons sont les descendants des colombes de roche, élevés pour leur viande, quelques-uns se sont échappés. De nos jours, ils sont partout, en ville et à la campagne. Ils font des dégâts sur les toitures et avec leurs fientes salissent partout. Les corvidés sont très bruyants et causent des dommages importants aux activités agricoles. Cependant ces oiseaux détruisent bon nombre d'insectes et de petits rongeurs. En plus, comme charognards, les corvidés jouent un rôle d'équarrisseur naturel. Il y a des gens qui veulent éliminer tous ces oiseaux, mais il faut garder à l'esprit les rapports qui soulignent l'importance de la biodiversité, qui s'apprécie en considérant la diversité des écosystèmes, des espèces et des gènes dans l'espace et dans le temps, ainsi que les interactions au sein de ces niveaux d'organisation et entre eux. La faune, donc les oiseaux, et la flore nous rendent en effet de nombreux services, qu'il s'agisse de la pollinisation, de l'amélioration de la productivité des terres, de l'assainissement de l'air et de l'eau ou du stockage du gaz carbonique. Bien que ces oiseaux soient ennuyeux leur élimination n'est ni souhaitée, ni tolérée et serait illégale. Il nous revient seulement de contrôler leur prolifération pour réduire les conséquences néfastes de leur présence.

### Les Journées Européennes du Patrimoine à Chef-Boutonne

La 36ème édition des Journées Européennes du Patrimoine se tiendra du vendredi 20 au dimanche 22 septembre 2019 partout en France sur le thème « Arts et divertissement ».

Comme chaque année, ces journées organisées par le ministère de la Culture sont l'occasion de découvrir ou de redécouvrir des lieux emblématiques constituants de notre patrimoine.

A Chef-Boutonne, les Journées se dérouleront comme suit :

Le Château de Javarzay sera ouvert le samedi 21 de 14h à 18h et le dimanche 22 de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Les églises Saint-Chartier (Javarzay) et Saint-Sulpice (Tillou) seront ouvertes le samedi 21 et le dimanche 22 de 9h à 19h.

Les églises Notre-Dame (Chef-Boutonne), Saint-Gilles (La Bataille) et Saint-Grégoire (Crézières) seront ouvertes le samedi 21 et le dimanche 22 de 14h à 19h.

A Tillou, le samedi 21, l'association "culture et patrimoine" propose un concours de peintres amateurs et une balade historique contée du village, voir article en page suivante.

N'hésitez pas à profiter de cette belle occasion de découvertes.

### Merci de vérifier

Dans le cadre de la fusion des bases de notre fichier électoral, issu des 4 communes historiques, nous avons constaté certaines erreurs (orthographe des noms, lieu de naissance, adresse...). Nous avons corrigé celles que nous avons repérées mais certaines peuvent être encore présentes. Nous vous remercions donc de bien vouloir regarder sur votre carte d'électeur. Si vous constatez des erreurs, merci de nous en faire part à [elections@chef-boutonne.fr](mailto:elections@chef-boutonne.fr) ou au secrétariat de la mairie.

SEPTEMBRE	AGENDA
Jusqu'au 8	Exposition de Johann Mouclier - Salle d'expo du Château de Javarzay - Gratuit
Jusqu'au 28	Boutique "L'Art du Coin" du mardi au samedi de 10h à 12h et 14h à 18h. Place Cail - Entrée libre
Mardi 3	Pique-Nique - La Source - Centre Culturel - 12h
du 6 au 8	Enduro carpes - PECH - Etang Communal
Vendredi 6	"Les reines de la nuit" - à la découverte des chauves-souris par un animateur de DSNE - Centre Culturel - Gratuit - 20h
Samedi 7	Concours de Pétanque - Pétanque Chef-Boutonnaise - Complexe sportif Jacques Courivaud - 14h
Samedi 7	Randonnée pédestre - ARBRES - Salle du Tilleul à Tillou - à partir de 16h
du 14 sept au 6 Octobre	Exposition - "Envergure" de Christiane et Peter Anderson - Photographie et Origami, tirages et pliages - Salle d'expos du Château de Javarzay - Gratuit
Samedi 14	Concert - Chorale Gospel'ère - Eglise Notre-Dame - 20h30
Vendredi 20	Conférence et Film Van Gogh - sur Inscription uniquement au 05 49 29 60 50 - Centre Culturel - à partir de 18h
Samedi 21	"Le Chemin des Artistes" - Aujourd'hui Tillou - Tillou - toute la journée (voir article)
Samedi 21 et Dimanche 22	Journées Européennes du Patrimoine - (voir article)
Samedi 28	Soirée Chorales - "Groupe vocal des Zaba's boys" et "L'Argentière" - Eglise Saint-Chartier - Entrée libre - 20h30
<b>OCTOBRE</b>	
Mercredi 2	L'Heure du Conte - Médiathèque pour les enfants de 4 à 6 ans - Uniquement sur inscription (tél 05 49 29 60 50)
Vendredi 4	Remise des prix pour les concours - Centre Culturel - 18h30 (voir article)
Samedi 5	Assemblée Générale - C.A.I.L. - Centre Culturel - 14h
Dimanche 6	Courses de Cyclo Cross - Championnats Départementaux - Cycle Chef-Boutonnais - Parc de la mairie (voir article)
Vendredi 11	Bébés lecteurs (0 à 3 ans) - Médiathèque de Chef-Boutonne - uniquement sur inscription (tél 05 46 29 60 50)
du 12 oct au 3 Nov.	Exposition "Nature et Paysages" de Jean Audis - Salle d'expo du Château de Javarzay - Gratuit
Dimanche 13	Loto semi-nocturne - Amicale des Sapeurs Pompiers - Salle Raymond Quiard - 18h30
Samedi 19	Choucroute - FNAM - Salle Raymond Quiard - 12h
Mardi 22	Paëlla - La Source - Centre Culturel - 12h
du Mercredi 23 au 11 Novembre	Festival d'Automne et du Jeune Public - Ciné-Chef
Samedi 26	Concours Truites - PECH - Etang communal - à partir de 8h
Mercredi 30	"Et Patati et Patata et Pause-café..." - Médiathèque Chef-Boutonne - 16h

### Les championnats départementaux de Cyclocross à Chef-Boutonne

Après quarante ans d'absence, les Chef-Boutonnais se sont régalés du spectacle offert par les coureurs de cyclocross en octobre 2018. Séduit par la qualité du site du parc de la mairie, le Comité départemental de la Fédération Française de Cyclisme a décidé de confier l'organisation des championnats départementaux au Cycle Chef-Boutonnais.

Le dimanche 6 octobre, sur un circuit très technique de 2 km tracé dans le parc de la mairie et le pré de la foire, les meilleurs spécialistes de cyclocross du Poitou-Charentes (plus de 80 coureurs) seront présents. Toutes les catégories, homme et femme, du benjamin au senior se disputeront par catégorie la victoire et le maillot de champion départemental des Deux-Sèvres.

6 courses sont programmées : le premier départ sera donné avenue de l'Hôtel de Ville à 13h.

Les derniers coureurs franchiront la ligne d'arrivée vers 16h.

Venez encourager ces sportifs qui vont, comme l'année passée, nous offrir un spectacle (gratuit) fort en émotion.

**Quelques jours de relâche pour Ciné-Chef :** pas de séances jusqu'au mardi 10 septembre inclus.

### Un projet qui se concrétise

Dans le Couleurs à la Une de mars-avril, l'idée de créer une association pour jouer au scrabble vous avait été annoncée. A ce jour, l'association est née "Chef-Boutonne Scrabble". Son Président Michel Rinaldi et ses membres vous invitent à venir les rejoindre, le jeudi 5 septembre. Les séances auront lieu tous les jeudis à **15h30 et 19h** à la Verrière (Centre Culturel), salle Camille Ricard.

**Pour plus de renseignements : M. Rinaldi, tél 06.29.05.73.17.**

### Le Chemin des Artistes à Tillou

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, le samedi 21 septembre 2019, un concours de peintres amateurs est organisé à partir de 9h jusqu'à 18h par l'association Aujourd'hui Tillou.

Les résultats du concours seront donnés à 18h à la salle du Tilleul.

A 16h, salle du Tilleul, départ d'une balade historique contée, ouverte à tous pour découvrir le village.

**Pour tous renseignements et règlement du concours :**

**79.tillou@gmail.com.**

### Tirer, Pointer, Plomber !

Les licenciés de la Pétanque Boutonnaise vous proposent, le samedi 7 septembre, **un concours en doublette**, en 4 parties, au complexe sportif Jacques Courivaud. Ce concours est ouvert à tous. Un lot sera offert à chaque participant. **Début du concours à 14h.**

Plus de renseignements auprès de Frédéric Jalis, Président de l'association au 06.76.15.55.38.

Couleurs à la une est distribué tous les deux mois et vous donne rendez-vous au mois de novembre. Il peut aussi être consulté sur le site internet communal :

[www.chef-boutonne.fr](http://www.chef-boutonne.fr)

# Couleurs à la une

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas les faire. C'est parce que nous n'osons pas les faire qu'elles sont difficiles ».

Sénéque

## Une adaptation nécessaire pour cet été mémorable

On se souviendra de cet été dans les annales et dans les manuels, tant il a été chaud et sec. Nos espaces publics végétalisés ont souffert, comme les pelouses de tous. Nos équipes se sont adaptées mais des questions sont souvent posées par les habitants. Comment arrose-t-on et qu'arrose-t-on ? Les espaces fleuris, arrosés manuellement à l'aide d'une tonne à eau, le sont avec de l'eau recyclée. En effet, la piscine de Chef-Boutonne rejette de l'eau (obligatoire), qui se déverse dans le cours d'eau à proximité. Une pompe installée sur le bac de décantation permet son puisage.

Les terrains de foot sont arrosés à partir d'un forage depuis 2009 mais, compte tenu des restrictions liées à l'arrêté préfectoral du 23 juillet, aucun arrosage n'est effectué depuis. Enfin, certains massifs sont arrosés à partir de goutte à goutte, dont l'eau provient de l'adduction. Ces massifs ne sont plus arrosés depuis ce même arrêté.

## Bientôt le recensement

En France, l'État procède au recensement de la population tous les ans par cinquième. Ce qui veut dire que toutes les communes françaises doivent procéder à cette opération une fois tous les 5 ans. Pour Chef-Boutonne, bien que le recensement du secteur de La Bataille ait été effectué cette année, il aura lieu sur l'ensemble de la commune, en 2020.

Pour mener à bien cette mission obligatoire, nous recherchons des agents recenseurs qui interviendront au cours du premier trimestre.

**Si vous êtes intéressé(e), veuillez faire parvenir un CV et une lettre de motivation à la mairie, ou par mail à [mairie@chef-boutonne.fr](mailto:mairie@chef-boutonne.fr). Le choix de l'équipe de recenseurs interviendra ce 4<sup>ème</sup> trimestre 2019.**

## L'art du Coin vous attend

Pour ceux qui n'auraient pas encore eu le temps ou osé franchir la porte de la boutique "L'art du Coin", située à l'angle de la Place Cail et de la Grand'Rue, il est encore temps. 7 artistes (feronniers, peintres, sculpteurs, luthier...)

sont présents dans cette boutique et vous proposent un choix d'objets d'art de qualité à la vente ou tout simplement pour le plaisir des yeux.

**Cette boutique est ouverte jusqu'au samedi 28 septembre, du mardi au samedi, de 10h à 12h et de 14h à 18h.**

## La médaille de la famille, une distinction possible !

Cette médaille est une distinction honorifique attribuée par la Nation aux personnes qui ont élevé au moins 4 enfants, voire plus. Elle rend hommage au mérite du rôle des parents, ainsi reconnu et salué du fait de leur implication familiale digne et sur le long terme.

C'est pour cette raison que si en qualité de père ou de mère d'une famille nombreuse, vous avez élevé vos enfants dans l'exercice de l'autorité parentale, et déployé un effort constant pour assumer votre rôle de parent dans de bonnes conditions morales et financières, n'hésitez pas, manifestez vous. Cette démarche peut également être faite par les enfants. Un formulaire constitutif du dossier est à retirer à la mairie de Chef-Boutonne. Il sera instruit par le CCAS avant sa transmission à l'UDAF, dont la commission départementale se prononcera. Le dossier complet devra nous être retourné en mairie avant le 1er novembre 2019.

Pour information, en Deux-Sèvres, 8 médailles ont été attribuées en 2018.

## Petit rappel

Pour ceux qui ne l'auront pas déjà fait, ne tardez plus à retirer votre macaron identitaire "Mellois en Poitou" dans votre mairie. Depuis le 1er juin, toutes les déchetteries de la communauté de communes "Mellois en Poitou" ont les mêmes horaires et sont ouvertes du lundi au samedi (inclus). Celle de Chef-Boutonne est située sur la route d'Aubigné. Horaires d'été, **jusqu'au 30 septembre : de 9h30 à 12h et de 14h à 18h.** Horaires d'hiver, à compter du 1er octobre : **de 9h30 à 12h et de 14h à 17h.**

## Concours 2019 : Remise des Prix !



Le moment est venu de **récompenser les gagnants des 2 concours** de cet été organisés par la Municipalité, celui des Maisons Fleuries ainsi que le concours Photos qui avait pour thème : « Venelles, Sentiers et Chemins... ».

La remise des prix aura lieu : **le vendredi 4 octobre à 18h30, à la Verrière** (Centre Culturel), salle de spectacle.

Cette remise de récompense, ouverte à tous, s'achèvera par le verre de l'amitié. Venez nombreux.